

MISCELLANEA

A PROPOS D'UNE RECHERCHE SUR LA DEVIATION DE LA FRANC-MAÇONNERIE EN FRANCE ET EN BELGIQUE

PAR

ELS WITTE

Aspirante du Fonds National de la Recherche Scientifique

Consacrer dans une revue belge d'histoire contemporaine une recension à un ouvrage qui concerne essentiellement la France et dans lequel notre pays n'est gratifié que d'une dizaine de pages paraît peu justifié. Et cette conviction est d'autant plus fondée que l'auteur estime que « les approfondissements historiques exigent une science qui n'est pas la sienne » et qu'il est conscient d'avoir amassé des matériaux, des récits, des analyses minutieuses, tandis que la synthèse, qu'on était en droit d'attendre, fait singulièrement défaut.

Le sujet qu'aborde M. Baylot, auteur de *La voie substituée*, est cependant d'une importance telle qu'il mérite d'être examiné de plus près. Avec franchise et honnêteté il s'est posé la délicate question comment « une association, née pour la préservation du sacré (c. à d. la franc-maçonnerie) a bifurqué vers le prosaïsme du quotidien, vers le culte de la politique »¹. Qu'il n'ait pas jugé opportun de répondre à cette question d'une manière tranchée, n'enlève rien au fait qu'il a tracé la voie vers un examen plus approfondi du problème et qu'il a donné les éléments bibliographiques au sujet des sources provenant des loges maçonniques. Les sujets traités ne manquent pas d'importance. Tour à tour l'auteur aborde la naissance, dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, de la secte secrète des Illuminés de Weishaupt, des Philadelphes et de la néo-franc-maçonnerie que Buonarrotti a fondée. La partie la plus intéressante est certes la période qui va de la Restauration jusqu'en 1870, dans laquelle l'auteur distingue deux phases, celle de l'envahissement des institutions maçonniques par les ligues politiques, fait accompli en 1848, et celle de l'engagement total des loges françaises au service de la politique. A ce propos il cite des exemples étrangers et la Belgique y est à l'honneur.

Cette brève contribution à l'histoire de la franc-maçonnerie belge, étudiée dans ses rapports avec les problèmes de notre politique intérieure, se distingue assez favorablement des autres parties. Il s'agit ici, en effet, d'un essai de synthèse, qui doit beaucoup à la collaboration et à l'érudition d'un éminent connaisseur belge en la matière, M. F. V. Borné. Bien sûr, il ne s'agit que d'un survol du problème. En réalité, chaque paragraphe ouvre des perspectives pour des études plus détaillées.

Lesquelles entre autres ? Le début de l'indépendance de l'Etat belge soulève déjà un problème particulier : diverses sources semblent indiquer que l'attitude orangiste de nombreux frères a provoqué des conflits à l'intérieur des loges à l'échelon local et à l'échelon national, non seulement à

¹ J. BAYLOT, *La voie substituée. Recherche sur la déviation de la franc-maçonnerie en France et en Europe*, Liège (1968).

Gand, mais e. a. aussi à Liège, et à Tournai². En est-il résulté des influences dans « le monde profane » ? C'est un problème encore en suspens.

Une place étendue est consacrée aux relations entre l'église catholique et la franc-maçonnerie belge et surtout à la décision des évêques de janvier 1838, interdisant aux fidèles d'être membres des loges. Feu Mgr. Simon a dans divers travaux abordé ce problème³, qui ne sera résolu tout à fait que lorsque le Vatican ouvrira ses archives concernant la franc-maçonnerie.

L'auteur semble avoir accordé moins d'importance au rôle joué par les loges dans la fondation du parti libéral dans les années 1836-1846. M. Bartier a consacré à cette interférence un article fouillé en ce qui concerne la capitale⁴, mais le problème est loin d'être épuisé. Il résulte de certains documents que déjà dans les années '30 il y eut des tentatives afin de politiser les loges sur le plan national et d'en faire des associations politiques militantes⁵. Verhaegen fut la cheville ouvrière de ce mouvement⁶. Comme en France, on se trouve donc probablement en Belgique à la même époque devant « l'envahissement ». Le moment décisif paraît dater de 1854, lorsque Verhaegen obtient l'abrogation de l'article 135, qui interdisait de parler de politique et de religion durant les tenues. Deux années plus tard, les loges exercèrent un contrôle officiel sur les mandataires politiques. Etait-ce l'affirmation d'une politisation complète déjà longtemps établie dans les loges, ou l'accroissement de leur rôle politique ? Une question à ce jour sans réponse, comme bien d'autres d'ailleurs. Car quelle fut exactement l'emprise de la politique dans les loges au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle ? Comment fonctionnait le système dans des situations politiques concrètes, concernant, par exemple, la guerre scolaire, les manifesta-

² F. CLEMENT, *Histoire de la Franc-maçonnerie belge au XIX^e siècle, I^e partie, de 1800 à 1850*, Bruxelles 1949, pp. 109-110; *Discours prononcés par les frères Morel et Faider à l'occasion de l'inauguration de la respectable loge La Fidélité à l'Orient de Gand, 28^e jour du 8^e mois de l'an 5837*; D. DESTANBERG, *Histoire de la respectable loge de St. Jean sous le titre distinctif du Septentrion à l'Orient de Gand*, pp. 53 e.s.; *La loge Les Frères Réunis, à l'Orient de Tournai, Histoire de notre atelier*, Collection F. V. Borné.

³ Voir entr'autres : A. SIMON, *Le Cardinal Sterckx et son temps*, Wetteren 1950, t. I, p. 320; A. SIMON, *Aspects de l'Unionisme*, Wetteren 1958, p. 100.

⁴ J. BARTIER, « Théodore Verhaegen, la franc-maçonnerie et les sociétés politiques », dans : *Revue de l'Université de Bruxelles*, oct. 1963 - avril 1964, 1-2-3.

⁵ Cfr. *Projet de réforme maçonnique proposé par la loge de la Parfaite Union à l'Orient de Mons, datant du 23^e jour du 10^{me} mois 5838*; *Examen de ce projet de réforme maçonnique, délibéré et amendé par le Grand Orient de Belgique, Fédération Maçonnique belge, Liège, 5839*.

⁶ De quelques lettres émanant de Verhaegen, il ressort que le frère Altmeyer a été envoyé aux loges de Dinant et de Namur pour propager ces mêmes projets, à l'initiative de Verhaegen. (Buydens à Verhaegen, 3 novembre 1838; Lettre d'accompagnement de Altmeyer, à l'occasion d'une visite à la loge de Dinant, 28 octobre 1838; Didot à Verhaegen, 28 octobre 1838, Collection F. V. Borné.) Puisque le nom d'Altmeyer a été ajouté dans le texte par une autre main, on peut en conclure qu'il s'agit en l'occurrence d'un prototype de lettre d'accompagnement et que d'autres frères maçons ont été chargés de missions similaires. Cela concorde parfaitement avec le discours de Verhaegen, lors de la séance du 12 juin 1839, dans lequel il annonçait : « Le projet d'association dont je viens de parler est destiné à être mis en exécution dans le courant de l'hiver prochain (...). Pendant ces vacances les plus zélés d'entre nous parcourront les provinces afin de commencer. » (Collection F. V. Borné, note de la main de Hochsteyn.)

tions se rapportant à la loi des couvents, etc. ? Comment agissaient leurs comités électoraux et comment furent entretenues les relations avec le parti libéral ?

Un point d'interrogation d'envergure est également à poser au sujet des rapports entre la franc-maçonnerie et le mouvement ouvrier belge. La situation à Verviers, par exemple, semble indiquer que des connections ont dû exister. Des recherches personnelles m'ont convaincu que l'action des démocrates dans les années 1845-1848 à Verviers est issue de et a été encouragée par la loge « Les Philadelphes »⁷. L'incident concernant le militant « socialiste », le maçon Joseph Goffin, cité par M. Baylot, s'oriente dans le même sens⁸. Les dissidences, que son attitude progressiste provoque et leurs incidences sur les campagnes électorales des années 1860, semblent le montrer⁹.

Ajoutons une considération sur la problématique de la question. Comme M. Baylot le fait remarquer à juste titre, la franc-maçonnerie a acquis au cours du XIX^e siècle, l'allure et la réputation d'une association profane. Si on veut se faire une idée exacte du rôle que cette institution a joué dans notre société, il convient de l'examiner sous une optique politico-sociologique. A cet effet, une connaissance exacte et complète de sa structure est requise : les membres, leur statut social et économique, leur recrutement, leurs leaders, et la position de force que ceux-ci ont réussi à atteindre — le cas de Verhaegen est sous ce rapport instructif — mais également les moyens qu'ils employèrent pour exercer de l'influence; nous songeons e. a. aux relations avec la presse, à l'intrusion des membres dans les organes de direction, etc.

Un tel examen restera-t-il une vue de l'esprit ou a-t-il des chances de se réaliser dans un proche avenir ? Il demeurera une utopie aussi longtemps que la franc-maçonnerie belge ne suivra pas l'exemple du Grand Orient de France, qui a mis ses archives (jusqu'en 1870 !) à la disposition des Archives Nationales, et aussi longtemps que les loges belges ne permettront pas la consultation de leurs documents historiques, comme c'est le cas aux Pays-Bas et dans la République Fédérale d'Allemagne.

Profitons de l'occasion pour rendre un hommage mérité à ceux qui furent conscients de l'apport constructif énorme que ces sources peuvent représenter pour la connaissance de l'histoire politique du XIX^e siècle, e. a. M. Baylot et M. Bartier, qui publia récemment une bibliographie se rapportant à cette matière¹⁰, et qui attirera l'attention sur des publications jusqu'alors destinées *ad usum internum* et dont la diffusion de ce fait même est limitée. Espérons que ces exemples constitueront un encouragement pour ceux qui veulent suivre cette voie « non substituée »...

⁷ Se référer aux acticles électoraux des années 1845, 1847 et 1848 publiés dans *Le Journal de Verviers*, *L'Industriel de Verviers*, *Le Nouvelliste de Verviers* et *L'Union Constitutionnelle*.

⁸ F. CLEMENT, *op. cit.*, II^e partie, de 1850 à 1900, p. 36; Goffin fait lui-même la relation de cet incident dans son *Histoire populaire de la Franc-maçonnerie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Spa 1865, p. 448.

⁹ *Le conseil d'administration de la respectable loge Le Travail, en demande de constitution à l'Orient de Verviers, 18^e jour 12^{me} mois 5868; La respectable loge Les Philadelphes et le Travail réunies, 5809-5959, 150^e anniversaire.*

¹⁰ J. BARTIER, « Anticléricalisme, laïcité et rationalisme en Belgique, au XIX^e siècle », dans : *Colloque : Sources de l'histoire religieuse de la Belgique, Bruxelles, 30 novembre - 2 décembre 1967, Epoque Contemporaine*, Centre Interuniversitaire d'Histoire contemporaine, Cahiers, 54, pp. 53-58.